



## Constitution : le texte parle de lui même !

Elle assure le règne du marché sans contrôle !

« Article I-3 titre 2, projet de Constitution européenne : L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontière, et un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée. »

Qui a dit qu'une politique de gauche serait possible avec ce texte ? Cet article est en effet décliné sur plus de la moitié de la troisième partie du traité, qui fixe les politiques de l'Union européenne. Il interdit notamment à un Etat d'aider une entreprise en crise, il condamne la notion de service public à la française. Il permet une lecture minimale du code du travail. Vous avez aimé les réformes Raffarin ? Si le texte passe, elles ne seront qu'un avant goût de ce qui nous attend.

Elle entérine la casse des services publics !

« Article III-166, titre 2 : Les entreprises chargées de la gestion des services d'intérêt économique général ou présentant le caractère d'un monopole fiscal sont soumises aux dispositions de la Constitution, notamment aux règles de concurrence. »

Le texte est explicite, jusque dans le choix des mots. Pas question de service public, il s'agit pour les tenants du traité de défendre le service d'intérêt général. Ce mot sert à désigner les privatisations et la fin de l'égalité des citoyens devant le service public. En votant oui, vous signez un chèque pour la privatisation de la SNCF et de la Poste.

Elle interdit toute politique économique des gouvernements élus !

« Article I 30 : Titre 3 (...) Elle est indépendante dans l'exercice de ses pouvoirs. »

En affirmant l'indépendance de la Banque centrale européenne, ce texte grave dans le marbre, un dogme dépassé, qui livre le système bancaire à la pression des multinationales. Il interdit aux états de mener des politiques de relance économique et inscrit la rigueur comme priorité absolue au détriment de l'emploi.

Elle favorise la défausse politique !

« Article I26 : La commission promeut l'intérêt général de l'Union et prend les initiatives appropriées à cette fin. » et « titre 7 La Commission exerce ses responsabilités en pleine indépendance. »

En laissant à la Commission organe non élu, l'initiative sur les questions européennes, le texte montre son véritable visage. Les « experts » auront ainsi plus de pouvoir que les peuples souverains. La constitution favorise par ailleurs les défausses politiques, les gouvernements nationaux laissant à l'U.E. le soin de mener les politiques impopulaires.

Voter oui, c'est s'engager à perpétuité !

« Article IV -446 : Le présent traité est conclu pour une durée illimitée. »

## Pour sauver la démocratie, votez Non à la Constitution européenne !

« Le projet du marché commun, tel qu'il nous est présenté, est basé sur le libéralisme classique du XIX<sup>e</sup> siècle, selon lequel la concurrence pure et simple règle tous les problèmes. [...] L'abdication d'une démocratie peut prendre deux formes, soit elle recourt à une dictature interne par la remise de tous les pouvoirs à un homme providentiel, soit à la délégation de ses pouvoirs à une autorité extérieure laquelle au nom de la technique exercera en réalité la puissance politique, car au nom d'une saine économie on en vient aisément à dicter une politique monétaire, budgétaire, sociale, finalement une politique, au sens le plus large du mot, nationale et internationale ». Pierre Mendès-France à l'Assemblée nationale le 18 janvier 1957

✂ -----  
NOM-Prénom..... Courriel.....  
Adresse.....  
Code postal..... Ville..... Tel.....

Souhaite prendre contact avec le MRC

A retourner Mouvement républicain et citoyen – 9 rue du Fbg Poissonnière – 75009 PARIS